

# Chapitre 4 – Economie du développement

## Complément : Economie informelle

**EXTRAIT DU PROGRAMME :** 2. L'économie sur le long terme : la croissance et ses théories. 4. Politique économique : Principes généraux de la régulation conjoncturelle ; Principes généraux de la politique structurelle.

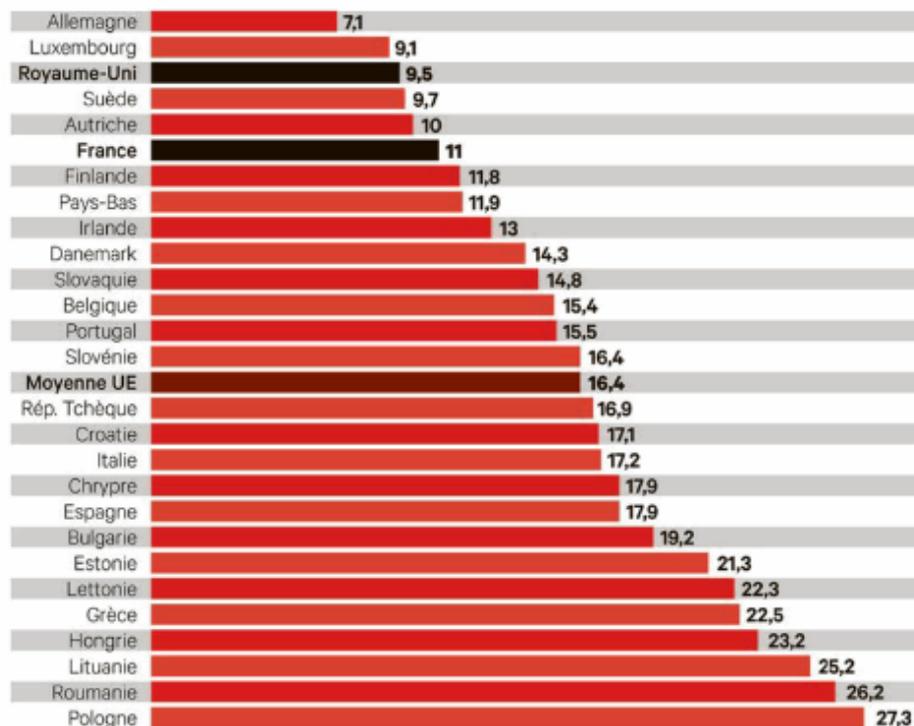
### PLAN DU COURS

- I. DEFINITIONS
- II. LES DIFFERENTS ECONOMIES INFORMELLES
- III. ORIGINES ET CAUSES DE L'INFORMALITE
- IV. UTILITE ET EFFICACITE DE L'ECONOMIE INFORMELLE

**MOTS CLES :** économie souterraine, économie non observée, travail dissimulé, économie familiale, économie domestique, économie conviviale.

**THEORIES/AUTEURS :** Arthur Lewis (1954), John Harris, Michael Todaro (1970), Caroline Moser (1978), Manuel Castells et Alejandro Portes (1989), Karl Marx, Dale Stahl et Michael Alexeev (1985), Geoffrey Booth et Chowdhury Mustafa (1991), Nancy Benjamin et Ahmadou Aly Mbaye (2012).

**DOCUMENT N°1 :** Le travail illégal dans le secteur privé en Europe en % de la valeur ajoutée brute en 2021



\*LES ÉCHOS\* / SOURCE : COMMISSION EUROPÉENNE

- **Comment en est-on venu à s'intéresser à l'économie informelle ?**
  - **Dans les années 1970**, constatation dans les banlieues des métropoles des PED, mais aussi dans certaines régions des pays méditerranéens ou des pays de l'Europe de l'Est, d'une **contradiction** entre les **indicateurs publics du secteur officiel**, comme les taux de chômage et les taux de croissance des salaires et un **évident mieux-être de la population**.

## I. Définitions

- **Bureau International du Travail (BIT, 1993)** : l'économie informelle correspond à l'ensemble des unités de production **non agricoles** appartenant, en tant qu'entreprises **individuelles**, au secteur des ménages qui **ne tiennent pas une comptabilité complète et ne sont donc pas enregistrées**.
  - **Organisation Internationale du Travail (OIT, 2003)** :
    - **Emploi informel** : emploi **sans protection** (pas de protection sociale, de contrat écrit, de feuilles de salaires, d'indemnités de licenciement...) = emplois **dans le secteur informel** + emplois **non protégés** dans le secteur **formel** (on parle de travail **dissimulé**). **Document n°1**.
      - Remarque : depuis 1997, on ne dit plus « travail clandestin » mais « travail dissimulé ».
    - **Secteur informel** : ensemble des **entreprises individuelles non agricoles et non enregistrées** qui produisent des biens et services **pour le marché**.
  - On peut aussi parler d'**Economie Non Observée (ENO)** : ensemble des activités **productives** (illégales et légales, marchandes et non marchandes) que les comptes nationaux **pourraient** enregistrer dans l'optique de la production (OCDE, 2002).
- ⇒ L'économie informelle correspond donc à l'ensemble des activités qui ne sont **pas prises en compte par la comptabilité nationale**.
- Types : **marchandes ou non marchandes ; légales ou illégales**.
  - Exemple d'activité informelle marchande illégale : trafic de stupéfiants.
  - Exemple d'activité informelle marchande légale : aide-ménagère travaillant pour une rémunération non-déclarée ou « au noir ».
  - Exemple d'activité informelle non marchande illégale : « secte » (culte considéré comme **entravant les libertés des individus** et **non conforme aux lois** en vigueur dans le pays concerné). Celle-ci récolte des fonds mais officiellement ceux-ci ont pour but de faire survivre le culte et non pas d'alimenter les revenus des dirigeants.
  - Exemple d'activité informelle non marchande légale : garde d'enfants par des individus dans un cadre familial.

## II. Les différentes économies informelles

- **L'économie familiale et domestique**
  - L'économie familiale était autrefois la composante **la plus importante de l'économie** et assurait l'**essentiel** des activités de production. Son déclin relatif est dû **principalement** au développement de l'**économie de marché**.
  - Ce sont les activités de **production** et de **consommation** qui se déroulent dans le cadre de l'**unité de résidence** et donc, le plus souvent, dans le cadre **familial**.

- Les **principaux travaux** réalisés dans le cadre de l'économie familiale sont la transformation des achats alimentaires en biens de consommation (repas) ; les activités de services, telles que le ménage, les travaux de couture... ; les activités de services à la personne : garde des enfants, garde des malades...
- **L'économie conviviale**
  - L'économie conviviale semble très proche de l'économie familiale, mais elle est tournée **vers les autres, hors du cadre familial**. Il s'agit d'une forme de **dons gratuits**. Cette forme d'économie peut prendre appui sur des structures **associatives plus ou moins organisées** : associations de quartier, organisations religieuses, syndicales ou politiques.
  - Le principal travail réalisé dans le cadre de l'économie conviviale est le **service rendu** à des voisins ou à des personnes âgées ou en situation de handicap etc.
- **L'économie souterraine**
  - L'économie souterraine regroupe trois formes d'activités très différentes : l'économie générée par le **travail au noir** ; par les **délits économiques** ; par les **activités criminelles**.
  - Mais avec au moins **trois points communs** :
    - Elle échappe aux **règles économiques et sociales** et à **l'intervention de l'État**.
    - Elle ne donne lieu à **aucun prélèvement obligatoire** (fiscal ou social).
    - Elle fausse le **jeu de la libre concurrence** par rapport aux activités **légales**.
      - Dans certains cas, la réglementation permet de lutter **efficacement** contre certaines pratiques, même si leurs applications peuvent heurter la **morale** (réglementations des casinos, suppression des lois de prohibition aux Etats-Unis, réglementation des activités de prostitution...).
  - L'existence d'une importante économie souterraine est le signe d'un **dysfonctionnement de l'économie formelle** ou des **services publics de l'État**.
    - Par exemple, si le travail au noir existe, c'est que le marché officiel du travail connaît des **rigidités** qui paralysent le développement de l'emploi officiel ou qui en empêche l'accès.
    - Cela peut aussi indiquer que dans certains domaines, le **coût réel du travail** (salaire plus charges sociales) est devenu non soutenable pour la demande de travail.
  - Il semble difficile de lutter contre le travail au noir avec une garantie de succès par seulement la **répression** (même dans l'ancienne URSS où la fraude économique était punie de la **peine de mort**, le travail au noir était florissant !). Une plus grande **flexibilité des règles** régissant l'emploi officiel pourrait permettre **selon certains auteurs** une **lutte efficace**.

### III. Origines et causes de l'informalité

- **Approche « dualiste » de l'informalité** : prolongement des travaux d'**Arthur Lewis (1954)** et de **John Harris, Michael Todaro (1970)**, basés sur un modèle de marché du travail **dual**, où le secteur informel est considéré comme une **composante résiduelle** du marché du travail « classique », n'entretenant **pas de lien** avec l'économie formelle.
  - C'est une **économie de subsistance** qui n'existe que parce que l'économie formelle est **incapable** d'offrir des emplois **en nombre suffisant**.
- **L'approche « structuraliste »** de l'informalité souligne **au contraire** les **interdépendances** entre secteur formel et secteur informel (**Caroline Moser, 1978, Manuel Castells et Alejandro Portes, 1989**).

Marine Salès-Juet | Macroéconomie | 2023-2024 | CPGE ENS Rennes D1, Lycée de Cachan

- Selon cette approche d'inspiration **marxiste**, le secteur informel **s'intègre dans le système capitaliste** selon une **relation de subordination** : en fournissant du travail et des produits à bon marché aux entreprises formelles, le secteur informel **accroît la flexibilité et la compétitivité** de l'économie.
- L'informalité serait donc l'« **armée de réserve** » au sens de **Karl Marx**.
- **L'approche « légaliste »** considère que le secteur informel est constitué de **micro-entrepreneurs** qui préfèrent opérer de manière informelle **pour échapper aux régulations économiques**.
  - Le choix de l'informalité est **volontaire** et lié aux **coûts excessifs de légalisation** associés au statut formel et à l'enregistrement des activités économiques.

#### **IV. Utilité et efficacité de l'économie informelle**

- L'économie informelle semble jouer le rôle de **soupape de sécurité** et être un **gage de flexibilité** de nos sociétés, dans le cadre desquelles, les performances toujours plus élevées qu'on y attend, n'y sont obtenues qu'au prix d'une « **sur-adaptation** ».
  - L'économie informelle est souvent implicitement présentée de **manière négative**. Or, il est possible de soutenir que si l'économie informelle existe dans un pays, c'est pour corriger les **dysfonctionnements chroniques** de l'économie du pays.
  - **Dale Stahl et Michael Alexeev (1985)** : en modélisant une économie **mixte** (couplant économie **planifiée** et **économie informelle libre**), ils montrent que l'existence de marchés informels dans les économies **centralement planifiées** améliore **l'efficacité de ces dernières**.
    - Même si ce type de structure (type Union Soviétique) a en partie disparu, leur résultat reste d'actualité comme en témoigne l'existence dans de nombreux pays d'un marché de change **officiel** et d'un marché de change **informel** dont les taux de change sont **corrélés dans le long terme** (**Geoffry Booth et Chowdhury Mustafa, 1991**).
- Cependant, **Nancy Benjamin et Ahmadou Aly Mbaye** Entreprises informelles de l'Afrique de l'Ouest francophone. Taille, productivité et institutions (AFD, 2012) montrent que **la productivité est positivement corrélée avec le degré de formalité**.
  - La causalité va dans les deux sens : l'informel a de **nombreux désavantages** et nuit à la **productivité**, et une productivité **trop faible** ne permet **pas de survivre dans le secteur formel** ; ce qui favorise le développement du secteur informel et ainsi de suite... : cercle **vicieux**.